



MINISTÈRE  
DE LA VILLE,  
DE LA JEUNESSE  
ET DES SPORTS

**DIGES**  
DÉLÉGUÉ  
INTERMINISTÉRIEL  
AUX GRANDS  
ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

# GRANDS ÉVÉNEMENTS SPORTIFS

## LEXIQUE

Novembre 2015 - Numéro spécial

## AVANT-PROPOS



Le 10 juin prochain sera donné le coup d'envoi de l'EURO 2016 en France. Ce seront 51 matchs qui se joueront sur notre territoire. Si les résultats sportifs gardent par nature un caractère imprévisible, ce qui fera tout le charme du tournoi, la phase de préparation, elle, ne laisse rien au hasard. Réussir à faire de l'EURO un événement inoubliable, qui livrera un riche héritage, implique un travail collectif et mobilise de nombreux acteurs pour répondre à de multiples enjeux.

Cette diversité est reflétée par les termes et les concepts que vous trouverez dans ce document. Dès maintenant, avant même le match d'ouverture, on parle du plan interministériel d'action pour le football, du 11 Tricolore, du programme « Tous prêts ! », du groupe de suivi interministériel. Pendant les 31 jours où les équipes s'affronteront, seront régulièrement évoqués les fan zones, les volontaires, ou les camps de base. Certains d'entre vous seront également confrontés à une terminologie plus technique mais non moins importante.

C'est pour vous aider à bien comprendre chacun de ces termes que j'ai souhaité vous proposer ce lexique des « 100 mots clés pour l'EURO 2016 ». Gageons qu'il permettra d'éviter les confusions et de faciliter la bonne compréhension de toutes les parties prenantes à l'organisation de ce grand événement.

**Nicolas Desforges**

Préfet, Délégué interministériel  
aux grands événements sportifs

# 100 MOTS CLÉS POUR L'EURO 2016

## A

### **Accord-cadre national de partenariat pour que l'EURO 2016 serve la croissance et l'emploi**

Accord signé dans le cadre du **11 Tricolore**, qui formalise les points sur lesquels les partenaires publics et privés s'engagent conjointement afin de répondre aux besoins en recrutement générés par l'**EURO 2016**, d'utiliser les opportunités qu'il crée pour favoriser l'insertion des personnes en difficulté, de valoriser le potentiel économique et le savoir-faire des PME. Le suivi et l'évaluation de cet accord sont confiés à un comité de pilotage dont le secrétariat est assuré par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle.

### **Accréditation**

Droit d'accès, individuel et non transférable, à une ou plusieurs zones d'un **site officiel** de l'**EURO 2016** pour une période spécifique, en conformité avec la fonction exercée par le porteur lors de la compétition. Une accréditation ne donne pas droit à une place de **spectateur**.

### **Aire de projection publique (NE PAS CONFONDRE avec Fan Zone / Zone officielle de supporters)**

Site de retransmission publique ponctuelle de matchs de l'**EURO 2016**, mis en œuvre par une collectivité non-hôte. Le seul objectif de cette aire est la diffusion d'un match, sans volonté de maintenir le public sur place ni de créer d'autres animations. En règle générale, elle ne dure que le temps d'un match et est ouverte, sans contrôle d'accès.

### **Ambassade de supporters (aussi appelée Fan Embassy)**

Point d'accueil et de regroupement des **supporters**, mis en œuvre sous l'égide des structures nationales de supporters ou de **FSE**. Installées dans différents points centraux (parvis de gare, place centrale...), ces ambassades sont repérables par les drapeaux et les symboles nationaux très visibles (couleurs, mascotte...). En relation avec les **sites hôtes** et les organisateurs, elles renseignent et orientent dans leur langue les supporters sur les itinéraires et les sites remarquables (**Fan Zone**, points de rassemblement pour **le dernier kilomètre**, transports en communs...). L'objectif est de canaliser les flux et de passer des consignes.

### **Ambush marketing** ▶ Marketing parasitaire

### **Année du sport de l'école à l'université**

Opération portée par le ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, entre septembre 2015 et juin 2016. Elle vise à valoriser les pratiques sportives, à affirmer le rôle du sport comme outil d'éducation, à renforcer les liens entre les établissements d'enseignement et les associations. Elle se traduira par la labellisation et la valorisation des actions répondant aux critères, et par la mise en place de ressources pédagogiques par le biais du réseau Canopé.

# B

---

**Bénévole** ▶ [Volontaire](#)

# C

---

## **Cahier de préconisations environnementales pour un grand événement sportif international**

Document élaboré par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie et par la mission Sport et développement durable du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports sous le pilotage du [Délégué interministériel aux grands événements sportifs](#), visant à aider les organisateurs à définir les conditions optimales pour que leur événement soit éco-conçu et éco-responsable. Quatorze thèmes y sont traités : gouvernance, eau, déchets, énergie, mobilité, etc.

## **Cahier opérationnel d'actions Économie TEN (tourisme, entreprises, numérique)**

Document qui regroupe des propositions d'actions élaborées par l'État et ses opérateurs et visant à renforcer l'attractivité de la France et de ses territoires à l'international en bénéficiant de la tenue de l'[EURO 2016](#). Il a été réalisé par les différents opérateurs concernés, en collaboration avec le [Club des sites hôtes](#).

## **Camps de base**

- **Camp de base d'une équipe (aussi appelé [Team Base Camp](#))**

Ensemble des structures d'hébergement (hôtel) et d'entraînement (terrain, vestiaires, douches...) mises à disposition d'une [sélection nationale](#) participant à l'[EURO 2016](#), tout au long de son séjour.

- **Camp de base des arbitres et du personnel technique de l'UEFA**

Ensemble des infrastructures destinées durant l'[EURO 2016](#) aux arbitres et aux représentants de l'[UEFA](#) dans les domaines techniques (groupe technique, instance d'appel et instance de contrôle, d'éthique et de discipline). Il offre aux arbitres de l'UEFA de bonnes conditions de sécurité pour s'entraîner.

## **Camp de supporters (aussi appelé [Fan Village](#))**

Campement utilisé la veille et les soirs de match après la fermeture de la [Fan Zone](#) par les [supporters](#) non logés dans des hôtels et des lieux d'hébergement classiques. Ces camps sont prévus pour éviter les problématiques d'errance, d'insécurité et les risques sanitaires.

## **Centre interministériel de crise (CIC)**

Outil de gestion interministérielle des crises, situé place Beauvau, placé sous l'autorité du Premier ministre et présidé par un ministre chargé de la conduite opérationnelle de la crise. Le CIC coordonne l'ensemble des centres opérationnels, ceux du ministère de l'Intérieur comme ceux relevant des autres ministères. Il peut être activé en plusieurs formats, selon l'ampleur de la crise ou de l'événement.

## **Centre international de diffusion (CID)**

Ensemble des installations techniques de production présentes dans les grands événements sportifs internationaux, où les chaînes de radio et de télévision dûment autorisées assurent la couverture médiatique de l'événement. Lors de l'[EURO 2016](#), le CID sera installé à Paris dans les halls d'exposition de Paris Expo Porte de Versailles.

**Centre opérationnel départemental (COD)** ► Gestion de crise

**Championnat d'Europe de football masculin 2016** ► UEFA EURO 2016™

### Club des sites hôtes

Association des dix *sites hôtes* (communes ou métropoles) de l'*EURO 2016*, dans le but de partager les meilleures pratiques et de maximiser l'impact de l'événement pour les villes hôtes.

**Commandant des opérations de secours (COS)** ► Gestion de crise

### COPIL (Comité de pilotage)

- **COPIL de l'EURO 2016**

Comité qui réunit deux fois par an les principaux décisionnaires de l'organisation de l'*EURO 2016*. Il regroupe l'*UEFA*, la *Fédération française de football*, *EURO 2016 SAS*, l'État et le *Club des sites hôtes*.

- **COPIL de la sécurité pour l'EURO 2016**

Comité présidé par le ministre de l'Intérieur qui réunit les différents acteurs de l'organisation de l'*EURO 2016*, autour des problématiques de sécurité. Il est notamment chargé de coordonner les mesures prises pour sécuriser l'événement : c'est dans ce cadre qu'a été signé le *protocole entre l'État et la FFF relatif à la sécurité et la sûreté de l'EURO 2016*.

- **COPIL local**

Comité mis en place autour du préfet dans chaque préfecture de *site hôte*, dans le but de suivre les travaux des différents *groupes de travail* chargés de la préparation de l'événement au niveau local.

## D

---

**Délégation nationale** ► Sélection nationale

### Délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES)

Nommé en Conseil des ministres, il a la responsabilité d'animer et de coordonner les activités des administrations de l'État et des établissements publics nationaux concourant à l'accueil en France des *grands événements sportifs* de dimension internationale.

### Directeur de site

Officiel d'*EURO 2016 SAS*, chargé de s'assurer du bon fonctionnement des infrastructures et de coordonner l'ensemble des unités opérationnelles sur le *stade*.

**Directeur des opérations de secours (DOS)** ► Gestion de crise

### Droits de diffusion audiovisuelle (aussi appelés Droits TV)

Droits de retransmission d'un ou plusieurs matchs de l'*EURO 2016* acquis par une chaîne de la TNT ou du câble auprès de l'*UEFA*. En France, 33 des 51 matchs seront diffusés en clair.

### Drone

Véhicule aérien de petite taille, sans pilote, télécommandé ou programmé. Les drones sont un des nouveaux enjeux de la sécurité des grands événements.

## E

---

**Enceinte sportive** ► Infrastructures

**Équipement sportif** ► Infrastructures

### Établissement recevant du public (ERP)

Constituent des ERP tous bâtiments, locaux et enceintes dans lesquels des personnes sont admises, soit librement, soit moyennant une rétribution ou une participation quelconque, ou dans lesquels sont tenues des réunions ouvertes à tout venant ou sur invitation, payantes ou non. Sont considérées comme faisant partie du public toutes personnes admises dans l'établissement à quelque titre que ce soit en plus du personnel. *Voir l'article R123-2 du Code de la construction et de l'habitation.*

### EURO 2016

Il ne faut pas confondre :

- l'**UEFA EURO 2016™**, nom officiel de la compétition couramment appelée « EURO 2016 »
- **EURO 2016 SAS**, société organisatrice de la compétition

### EURO 2016 SAS

Société organisatrice de l'**UEFA EURO 2016™**. C'est une coentreprise de l'**UEFA** et de la **Fédération française de football** à laquelle elles ont délégué la responsabilité de la conduite des opérations relatives à l'organisation de la compétition. Cette société de droit français a la forme juridique d'une société par actions simplifiées.

### Évaluation des grands événements sportifs internationaux (EGESI)

Enjeu aujourd'hui incontournable de l'organisation des **grands événements sportifs internationaux**. Elle nécessite une méthodologie opérationnelle, partagée et reproductible. Un groupe de travail regroupant de nombreux ministères et opérateurs de l'État a présenté un rapport assorti d'un cahier des charges donnant des orientations pour une évaluation pertinente de l'**héritage**, de l'utilité sociale, des retombées économiques, des effets environnementaux et de l'impact médiatique de ces événements.

## F

---

**Fan Embassy** ► Ambassade de supporters

**Fan Village** ► Camp de supporters

**Fan Walk** ► Dernier kilomètre

### Fan Zone (aussi appelée Zone officielle de supporters)

Lieu officiel de retransmission publique situé dans chaque **site hôte** et prévu dans le contrat signé entre ceux-ci et l'**UEFA**. Organisées et mises en œuvre par les villes hôte avec le support technique d'**EURO 2016 SAS**, les Fan Zones sont installées dans un emplacement attractif et suffisamment vaste pour accueillir un public nombreux en vue de la diffusion des matches de la compétition. Ces zones s'adressent tout autant à des **spectateurs** munis de billets pour les matches qu'aux **supporters** français ou étrangers sans billet ainsi qu'à la population locale ; leur accès est gratuit.

La fonction principale des Fan Zones est de retransmettre la compétition sur un ou plusieurs écrans géants au sein de la ville hôte. L'organisateur peut utiliser ce dispositif pour proposer d'autres activités, animations et promotions liées au football, dans le respect de la charte relative aux zones officielles de supporters.

C'est ainsi que l'on peut y trouver les installations suivantes :

- accueil dans les villes hôtes
- écrans géants de retransmission des matches
- animations autour du football
- développement d'un programme culturel et festif
- points de restauration
- présentation des partenaires de l'UEFA
- espace de promotion des terroirs

Les dix Fan Zones seront ouvertes pendant les 31 jours de la compétition sur une plage horaire large. Elles seront délimitées et leurs accès seront contrôlés, mais elles ne sont en aucun cas assimilables à des stades.

Il ne faut pas confondre ces dix Fan Zones officielles avec les aires de projection publique qui seront éventuellement mises en place par les collectivités non-hôtes sur leur propre initiative et qui ne feront pas partie du dispositif officiel de l'**EURO 2016**.

### Fédération française de football (FFF)

Fédération ayant reçu délégation d'une mission de service public pour organiser, réglementer et promouvoir de la pratique du football en France. C'est à la FFF que l'**UEFA** a officiellement confié la préparation et l'organisation de l'**EURO 2016**, missions dont les aspects opérationnels ont été délégués à la société organisatrice **EURO 2016 SAS**. La Fédération mène des opérations d'animation, et des actions destinées à ce que la compétition et son **héritage** profitent à l'ensemble du football français.

### Feuille de match

Liste officielle des joueurs et du personnel technique qui participent à un match.

### FFF Tour

Initiative lancée par la **Fédération française de football** dans les ligues régionales, prioritairement celles qui n'accueillent pas de matches de l'**EURO 2016**, afin de mobiliser, divertir et fédérer le plus large public possible (familles, licenciés, pratiquants ou non).

## G

---

### Garanties d'État

Engagements pris par l'État vis-à-vis de l'**UEFA** lors de l'acte de candidature via des lettres signées par les ministres.

### Gestion de crise (structures traditionnelles)

Les structures traditionnelles de commandement et de gestion de crise au niveau local restent activables pendant l'**EURO 2016**, y compris pour des problèmes non liés à la compétition.

- **Centre opérationnel départemental (COD)**

Centre de crise de la préfecture, activé en fonction des besoins. Sa composition est nécessairement interservices et adaptée à la nature de l'évènement.

- **Directeur des opérations de secours (DOS)**

Autorité titulaire du pouvoir de police administrative (maire ou préfet), dont dépend la conduite des opérations de secours; il est assisté par le **commandant des opérations de secours**. Le maire est DOS sur le territoire de sa commune mais, dès lors que la dimension de l'évènement le justifie, le préfet prend la direction des opérations de secours.

- **Commandant des opérations de secours (COS)**

Conseil direct et sans intermédiaire du *directeur des opérations de secours*, il prend en compte l'ensemble des acteurs et traduit les objectifs fixés par le DOS en plan d'actions cohérentes. Il organise l'action interservices en conséquence, en donnant des directives sous forme d'effets à obtenir, en favorisant l'initiative des acteurs et en préservant leurs prérogatives.

### **Gestion de crise (structures spécifiques à l'EURO 2016)**

Parallèlement, des structures spécifiquement dédiées à l'Euro vont être mises en place sur chaque *site hôte* :

- **Poste de commandement central de site (PC<sup>2</sup>S)**

Poste de commandement placé sous l'autorité directe du préfet de département et armé par les services préfectoraux et les forces de sécurité et de secours, qui assure le suivi et la conduite des opérations liées à l'*EURO 2016* sur le *site hôte* et sur tout le périmètre impacté (aéroport, gares, parkings de délestage, axes d'approche, flux...). Il intègre notamment des représentants du Parquet, des collectivités territoriales impactées et d'*EURO 2016 SAS*.

Il peut être implanté à côté du *centre opérationnel départemental* ou dans un espace approprié. Il coordonne les différents postes de commandement de son site (*postes de commandement opérationnels*, postes de commandements tactiques métiers, ...). Le PC<sup>2</sup>S est en liaison permanente avec le *centre interministériel de crise* et le centre opérationnel de zone.

- **Poste de commandement opérationnel (PCO)**

Organe de commandement et de transmission de l'information, qui régit les opérations ordinaires de sécurité et de secours propres à un foyer événementiel spécifique de l'*EURO 2016* : *stade, Fan Zone, camp de supporters*, etc. Chaque PCO est installé sur son lieu de compétence.

Mis en place et armé par les organisateurs concernés (*EURO 2016 SAS* pour le stade, *ville hôte* pour la *Fan Zone*...), il accueille des représentants des services étatiques de sécurité et de secours en mesure de prendre en compte la gestion d'une crise survenant dans l'espace contrôlé et nécessitant l'intervention de la puissance publique.

Les PCO d'un *site hôte* sont en liaison permanente avec le *poste de commandement central du site*.

### **Gouvernance**

La gouvernance de l'organisation de l'*EURO 2016* s'effectue à plusieurs échelles, principalement au sein des différents *COPIL* et de la *réunion quadripartite*.

### **Grand événement sportif international (GESI)**

Compétition sportive de dimension internationale, reconnue par une instance sportive internationale et organisée de manière exceptionnelle dans un pays désigné à la suite d'un processus de candidature, qui attire une audience large et suscite l'attention des médias internationaux.

### **Groupe de suivi interministériel des grands événements sportifs (GSI)**

Groupe qui rassemble les représentants des différents ministères impliqués dans l'organisation des grands événements sportifs. Il est présidé par le *Délégué interministériel aux grands événements sportifs* et sa composition varie en fonction des événements à organiser.

### **Groupe de travail thématique**

Groupe qui réunit de manière régulière les différents acteurs concernés par des problématiques et des enjeux précis. Dans le cadre de l'*EURO 2016* ont été mis en place des groupes de travail locaux et des groupes de travail nationaux (comme celui pour l'accompagnement social).

Au niveau local, autour du *COPIL* mis en place par chaque préfet dans les dix *sites hôtes*, trois groupes de travail ont été créés autour de trois thèmes : sécurité, transports et accompagnement (domaine social, économie, tourisme, animation et événementiel).

### Guide à l'attention des organisateurs de grands événements sportifs

Outil pédagogique à l'attention des organisateurs de *grands événements sportifs* rappelant le droit du travail et le droit de la sécurité sociale applicables en la matière à sa date d'édition, fin mai 2015. Il est le produit d'un travail commun entre la Direction de la sécurité sociale et la Direction générale du travail, auquel a été associée l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale.

### Guide méthodologique pour l'animation autour de l'EURO 2016 et l'ensemble des grands événements sportifs internationaux organisés en France

Document fondant l'action du ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports dans le domaine de l'animation des *grands événements sportifs internationaux*, qui répond partiellement aux recommandations émises par le *groupe de travail* national pour l'accompagnement social de l'*EURO 2016*.

## H

---

### Héritage

Enjeu majeur des *grands événements sportifs internationaux*, il se présente sous un double aspect :

- un aspect matériel, notamment via la construction d'infrastructures ou des retombées économiques non négligeables liées aux dépenses d'organisation et à un surcroît de fréquentation touristique
- un aspect immatériel, tel que le développement de la pratique sportive ou une amélioration du bien-être social au niveau local ou national

### Horizon bleu 2016

Dispositif de la *Fédération française de football* pour mobiliser, à travers des appels à projets, le monde du football amateur autour de l'*EURO 2016*. L'objectif est de laisser un *héritage* durable au football français.

### Hospitalité

Programme lié à certaines catégories de billets qui offre, en plus d'une place de *spectateur*, des services particuliers d'accueil, de restauration, de divertissement et d'autres commodités. Ces services se trouvent dans des zones dédiées de l'enceinte du *stade* ou dans des installations existantes ou temporaires situées à l'intérieur du *périmètre de sécurité*.

### Hôtel de transfert

Hôtel d'une *ville hôte* réservé la veille d'un match et le *jour du match* pour chacune des deux équipes qui vont le disputer.

## I

---

### Infrastructures

- **Enceinte sportive**

Constituent des enceintes sportives les *établissements recevant du public* dont l'accès est susceptible d'être contrôlé en permanence et qui comportent des tribunes fixes ou provisoires. Voir l'article R312-8 du Code du sport.

- **Équipement sportif**

Constitue un équipement sportif tout bien immobilier, appartenant à une personne publique ou privée, spécialement aménagé ou utilisé, de manière permanente ou temporaire, en vue d'une pratique sportive et ouvert aux pratiquants à titre gratuit ou onéreux.



- **Installation sportive**

Lieu caractérisé par une adresse, où sont implantés un ou plusieurs *équipements sportifs* avec ou sans enceinte limitative.

**Installation ouverte au public (IOP)**

Terme applicable aux espaces publics (rues, places...) accueillant des rassemblements de personnes : la réglementation des *établissements recevant du public* n'y est pas stricto sensu applicable ; l'IOP relève des pouvoirs généraux de police administrative du maire.

## J

---

**Jour de match**

Dans le cadre de l'*EURO 2016*, il ne faut pas confondre le jour de match :

- du point de vue de l'ensemble de la compétition : jour où aura lieu un ou plusieurs matchs, dans un ou plusieurs *sites hôtes*
- du point de vue d'un site hôte : jour où aura lieu un match dans ce site
- du point de vue d'une *sélection nationale* : jour où cette équipe disputera un match

Les *Fan Zones* peuvent rester activées les jours de non-match.

## K

---

**Dernier kilomètre (aussi appelé Fan Walk)**

Parcours pédestre préalable au déroulement du match allant de la *Fan Zone* ou d'un site remarquable jusqu'aux portes du stade. Cette voie de circulation assez large, sur une distance de plusieurs centaines de mètres à deux kilomètres, est délimitée. Elle peut comporter des stands et des points de consommation. Elle a pour objectif de permettre un défilé des *supporters*, disposant ou non d'un billet, avec les couleurs, les chants et les slogans de leur équipe, les supporters sans billet revenant ensuite à la Fan Zone. Selon la nation, le défilé peut rassembler jusqu'à 30 000 personnes.

## L

---

**Ligue de football professionnel (LFP)**

Association créée avec l'accord de la *Fédération française de football* pour assurer la gestion des activités du football professionnel en application et en conformité avec les règlements de la FFF.

## M

---

**Marketing parasitaire (aussi appelé Ambush marketing)**

Ensemble des pratiques promotionnelles et publicitaires utilisées par une société qui n'est pas un *partenaire commercial* officiel d'un grand événement sportif, pour se rendre visible lors de celui-ci et pouvoir y associer son image. Certaines de ces pratiques sont illégales. *Voir notamment l'article L333-1 du Code du sport.*

**Mascotte**

Super Victor, qui représente un enfant souriant en maillot de football, est la mascotte officielle de l'*EURO 2016*.

**MOU (Memorandum of Understanding)** ► Protocole entre l'État et la FFF relatif à la sécurité et la sûreté de l'EURO 2016

## N

---

### **NRBC (nucléaire, radiologique, biologique et chimique)**

Terme utilisé pour désigner les risques inhérents à ces quatre catégories de produits. Cette indication implique la mise en place d'une procédure de décontamination satisfaisant aux normes internationales.

## O

---

### **Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ)**

Organisation internationale au service de la coopération franco-allemande créée par le traité de l'Élysée en 1963. À l'occasion de l'**EURO 2016**, l'OFAJ a lancé en collaboration avec la **Fédération française de football**, la **Deutscher Fußball-Bund** et l'association **Volontaires 2016** un appel à candidatures proposant à des jeunes allemands et français de 18 à 30 ans de devenir **volontaires** pendant la compétition. Ces jeunes seront affectés en priorité dans les **villes hôtes** où se joueront les matchs de l'équipe d'Allemagne ou d'autres pays germanophones.

### **Officiel**

Membre du conseil, membre de commission, arbitre, arbitre assistant, entraîneur, préparateur physique ou toute autre personne chargée des questions techniques, médicales ou administratives au sein de l'**UEFA**, d'une fédération, d'une **sélection nationale**, d'une association, d'une ligue ou d'un club.

### **Officiers de liaison**

Il ne faut pas confondre les différents officiers de liaison placés auprès des **sélections nationales** :

- **Team Liaison Officer (TLO)**

Représentant d'**EURO 2016 SAS** placé auprès de chaque **sélection nationale** afin d'assurer la liaison entre les deux entités.

- **Team Security Liaison Officer (TSLO)**

Officier de police ou de gendarmerie français chargé d'assurer l'interface entre la **sélection nationale** à laquelle il est affecté, les services du ministère de l'Intérieur et **EURO 2016 SAS**.

- **Team Security Officer (TSO)**

Officiel de chaque **sélection nationale** assurant l'interface pour les questions de sécurité.

### **Onze (11) Tricolore**

Comité installé le 30 mai 2015 par le président de la République et constitué de onze personnalités issues de la société civile. Celles-ci ont été choisies en regard de onze enjeux marqués par la mise en œuvre de politiques publiques prioritaires et articulés avec la préparation et l'organisation de l'**EURO 2016**. Chaque thématique doit – notamment – se traduire par l'organisation dans les mois qui précèdent la compétition d'un événement d'ampleur nationale, relayé au plan local.

Ces thématiques sont les suivantes :

- emploi et insertion (Gérard Mestrallet)
- citoyenneté et vivre ensemble (Pauline Gamberre)
- engagement et vie associative (Nadia Bellaoui)
- numérique (Frédéric Mazzella)
- handicap (Emmanuelle Assmann)
- développement durable (Tony Estanguet)
- culture (Isabelle Giordano)
- santé (Michel Cymes)
- féminisation et mixité (Christine Kelly)
- entreprise, économie et tourisme (Pierre Blayau)
- fête populaire (Didier Fusillier)

### **ORSEC (Organisation de la réponse de sécurité civile)**

Dispositif qui apporte une réponse graduée aux différents événements pouvant toucher les populations. Il doit pouvoir faire face à toutes les situations, quelle que soit leur intensité. Le dispositif ORSEC s'appuie sur les structures de *gestion de crise*.

## **P**

---

### **Partenaire commercial (aussi appelé Sponsor)**

Entité commerciale à laquelle ont été accordés par l'*UEFA* des droits commerciaux en relation avec l'*EURO 2016*. Il peut exister différents niveaux de partenariat.

### **Périmètre de sécurité**

Périmètre matérialisé par des barrières physiques, créé autour de chaque *site officiel* de l'*EURO 2016*. Ce périmètre inclut le *stade* et ses abords.

### **Personne à mobilité réduite (PMR)**

Personne qui se déplace avec difficulté, de manière provisoire ou permanente : personne souffrant de handicaps sensoriels et intellectuels, personne en fauteuil roulant, personne handicapée des membres, personne de petite taille, personne âgée, femme enceinte, personne transportant des bagages lourds et personne avec enfants (y compris avec enfants en poussette). Voir l'*annexe 7 de la directive européenne n° 2001/85/CE du 20 novembre 2001*.

### **Phases de la compétition**

- **Phase de groupes**

Première phase de l'*EURO 2016* pendant laquelle les équipes vont rencontrer les autres équipes de leur groupe. Elle correspond aux trois premiers jours de match de chaque équipe en lice, soit les matchs n° 1 à 36.

- **Phase à élimination directe**

Seconde phase de l'*EURO 2016*, pendant laquelle les équipes qualifiées en *phase de groupes* vont s'affronter dans des matchs éliminatoires. Elle correspond aux huitièmes de finale, aux quarts de finales, aux demi-finales et à la finale, soit les matchs n° 37 à 51.

### **Plan interministériel d'action pour le football « EURO 2016 » (PIAF)**

« Feuille de route » de l'État qui regroupe l'ensemble des mesures opérationnelles, juridiques ou de communication à prendre par les ministères pour accompagner l'organisation de l'*EURO 2016*. Son suivi est assuré par le *Délégué interministériel aux grands événements sportifs* dans le cadre du *groupe de suivi interministériel*.

### Plan national de mobilité EURO 2016

Plan coproduit par l'ensemble des acteurs du transport et de la mobilité nationaux et locaux, publics et privés, impliqués dans la préparation de l'*EURO 2016*. Il regroupe l'essentiel des principes et des mesures définies et arrêtées concernant ces deux enjeux.

### Planning d'activité

Document d'*EURO 2016 SAS* qui détaille, en veille de match et le *jour de match*, les différentes missions heure par heure et récapitule les activités quotidiennes de chaque projet présent sur le *site officiel*. Ce planning est ajusté selon l'horaire du coup d'envoi des matchs.

**Poste de commandement central de site (PCCS)** ► [Gestion de crise](#)

**Poste de commandement opérationnel (PCO)** ► [Gestion de crise](#)

### Protocole entre l'État et la FFF relatif à la sécurité et la sûreté de l'EURO 2016 (MOU)

Document signé entre l'État et la *Fédération française de football* indiquant une ligne d'action commune et organisant les compétences respectives dans la sécurisation de l'événement, en matière de sûreté et de sécurité.

## Q

---

### Réunion quadripartite

Réunion qui regroupe chaque trimestre l'État représenté par le *Délégué interministériel aux grands événements sportifs* et les organisateurs (*EURO 2016 SAS*, *Fédération française de football* et *Club des sites hôtes*).

## R

---

### Recommandations pour l'accompagnement social de l'EURO 2016

Document élaboré par le groupe de travail pour l'accompagnement social de l'*EURO 2016*, identifiant les publics cibles et les champs prioritaires d'activation des politiques publiques pour en faire un événement à forte résonance sociale.

### Référentiel de missions de service civique « Accompagnement social de l'EURO 2016 »

Document élaboré conjointement par le *Délégué interministériel aux grands événements sportifs* et l'Agence du service civique, qui décline un ensemble de missions possibles autour de l'*EURO 2016* pour des jeunes en service civique.

### Réunions pendant la compétition

- **Réunion de sécurité d'avant-match**

Réunion présidée par le responsable de sécurité du stade, qui réunit les représentants d'*EURO 2016 SAS*, de l'*UEFA*, des deux *sélections nationales* et des services publics de sécurité. Elle a lieu au *stade* en veille de match.

- **Réunion d'organisation générale**

Réunion ayant lieu au *stade* les *jours de match* et présidée par le délégué du match. Elle évoque les sujets relatifs aux problématiques de la compétition, aux arbitres, à la sûreté et à la sécurité.

- **Réunion quotidienne de suivi**

Réunion du groupe de gestion des opérations d'*EURO 2016 SAS* qui fait un point de suivi et de synthèse chaque matin pendant toute la durée de la compétition, au centre de gestion des opérations situé au siège d'*EURO 2016 SAS*.

# S

## **Sélection nationale (aussi appelée Délégation nationale)**

Ensemble des joueurs, du staff et des **officiels** d'une équipe nationale qualifiée pour l'**EURO 2016**. Elle inclut notamment des **officiers de liaison**.

**Service civique** ► Référentiel de missions de service civique « Accompagnement social de l'EURO 2016 »

## **Service volontaire européen (SVE)**

Mission d'intérêt général exercée dans un pays d'Europe par un jeune âgé de 17 à 30 ans et ressortissant d'un des pays participant au programme Erasmus, pour une durée allant de 2 semaines à 12 mois. Le programme SVE, financé par la Commission européenne, est géré en France par l'Agence Erasmus+ France. Certaines missions seront développées sur notre territoire en lien avec l'**EURO 2016**.

## **Site hôte (aussi appelé Ville hôte)**

Une des dix villes ou métropoles qui accueilleront des matchs officiels de l'**EURO 2016**, et qui ont signé un « contrat de ville hôte » avec l'**UEFA**. On y trouve non seulement le **stade** mais aussi la **Fan Zone** et les autres lieux remarquables : **dernier kilomètre**, **Voucher Exchange Points**, etc. Les dix sites hôtes sont Bordeaux, Lens, Lille, Lyon, Marseille, Nice, Paris, Saint-Denis, Saint-Étienne et Toulouse.

## **Site officiel**

Terme utilisé par **EURO 2016 SAS** qui désigne les dix **stades hôtes** qui accueilleront l'**EURO 2016**, ainsi que le **Centre international de diffusion** et toutes les installations situées à l'intérieur du **périmètre de sécurité**.

## **Spectateur (NE PAS CONFONDRE avec Supporter)**

Personne détentrice d'un billet légalement obtenu pour un des matchs officiels de l'**EURO 2016**. 2,5 millions de spectateurs sont attendus sur les 51 matchs de la compétition, dont un million de spectateurs étrangers.

**Sponsor** ► Partenaire commercial

## **Stade hôte**

Stade retenu pour accueillir des matchs officiels de l'**EURO 2016**. Chaque stade sera relié à la **Fan Zone** par le **dernier kilomètre**. D'un point de vue de la sécurité, les stades sont concernés par les dispositions particulières prises dans le cadre du plan **ORSEC**. Les stades sont au nombre de dix : le Stade de France (Saint-Denis), le Stade Vélodrome (Marseille), le Stade des Lumières (Grand Lyon), le Stade Pierre-Mauroy (Lille Métropole), le Parc des Princes (Paris), le Matmut Atlantique (Bordeaux), le Stade Geoffroy-Guichard (Saint-Étienne), le Stade Bollaert-Delelis (Lens), l'Allianz Riviera (Nice), le Stadium de Toulouse.

## **Stadier**

Toute personne employée au **stade**, afin de contribuer à la gestion de la sûreté et de la sécurité des **spectateurs**, des personnalités invitées, des joueurs, des **officiels** et de toute autre personne dans le stade. Ce terme exclut les personnes uniquement responsables de la sécurité d'individus désignés et les membres des services de police.

## **Supporter (NE PAS CONFONDRE avec Spectateur)**

Personne qui encourage son équipe nationale et exprime son soutien (via un maillot, une écharpe, des symboles, des chants...), qu'elle détienne un billet ou pas. Les supporters forment un groupe très hétérogène, et le supportérisme s'organise différemment d'un pays à l'autre. Cependant, d'une manière générale, les supporters seront présents en nombre dans les points remarquables des **sites hôtes** (**dernier kilomètre**, **Fan Zone**...) ; ils y seront renseignés et guidés par les **ambassades de supporters**. On attend plusieurs millions de supporters étrangers, dont un million auront une place de **spectateur**.

# T

---

**Team Base Camp** ▶ Camp de base d'une équipe

**Team Liaison Officer (TLO)** ▶ Officiers de liaison

**Team Security Liaison Officer (TSLO)** ▶ Officiers de liaison

**Team Security Officer (TSO)** ▶ Officiers de liaison

**TEN (tourisme, entreprises, numérique)** ▶ Cahier opérationnel d'actions Économie TEN

## Terrain d'entraînement de transfert

Terrain utilisé par une équipe pour s'entraîner la veille d'un match. En cas d'indisponibilité du *stade* accueillant la rencontre, ce terrain doit pouvoir le remplacer.

## Tous prêts !

Appel à projets lancé conjointement par le ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports et la *Fédération française de football* afin de labelliser et de valoriser les projets d'animation construits autour des priorités énoncées dans le *Guide méthodologique pour l'animation autour de l'EURO 2016*. Les meilleurs projets se verront attribuer des places sur la base des 20 000 places dites "places sociales" achetées par l'Etat. Le programme « Tous prêts ! » s'appuie sur une plateforme internet accessible sur le site du ministère chargé des Sports.

# U

---

## UEFA (Union des associations européennes de football)

Association qui regroupe et représente les fédérations nationales de football d'Europe. Elle administre et est propriétaire des principales compétitions continentales de clubs et de sélections nationales, notamment l'*EURO 2016* dont l'organisation est confiée à la *Fédération française de football* et déléguée à *EURO 2016 SAS*.

## UEFA EURO 2016™ (aussi appelé EURO 2016)

Nom officiel du championnat d'Europe de football masculin 2016 organisé en France du 10 juin au 10 juillet 2016. « UEFA EURO 2016™ » est une marque déposée par l'*UEFA*.

# V

---

## Vigipirate

L'état de la menace et le niveau d'alerte du plan Vigipirate au moment de l'*EURO 2016* auront une influence sur les dispositifs de sécurité.

**Ville hôte** ▶ Site hôte

## Volontaire (aussi appelé Bénévole)

Personne qui, de son plein gré et par choix, entreprend sans objectif de gain financier une activité contribuant à l'intérêt général et/ou à l'intérêt de personnes autres qu'elle-même et ses proches. Un programme officiel de bénévolat pour l'*EURO 2016* a été mis en place par la *Fédération française de football* et la *Ligue de football professionnel* dans le cadre de l'association Volontaires 2016.

**Vomitoire**

Dans un *stade*, entrée menant de la coursive à la tribune, également utilisée comme voie potentielle d'évacuation d'urgence.

**Voucher Exchange Point (Point de retrait des billets)**

Lieu d'échange des coupons de réservation contre les billets pour les *spectateurs*. Ces sites seront ouverts plus de 6 heures avant le match. Un afflux maximal est prévisible jusqu'à 3 heures avant le match.

## W

---

**Welcome to France**

Slogan de la campagne d'accueil des *spectateurs* et *supporters* pour l'*EURO 2016*, étrangers ou français. Elle sera déclinée localement : *Welcome to Bordeaux*, etc.

## Z

---

**Zone d'hospitalité commerciale**

Zone ayant un lien avec le programme d'*hospitalité* commerciale (salon d'hospitalité, tente, hall extérieur...), à l'exception des cuisines, des réserves et des ascenseurs.

**Zone de projection publique ► Aire de projection publique (NE PAS CONFONDRE avec Fan Zone / Zone officielle de supporters)**

**Zone mixte**

Zone définie par l'*UEFA*, qui doit être située entre les vestiaires de l'équipe et la zone réservée à la montée de l'équipe dans le bus, où les joueurs peuvent être interviewés par des représentants des médias. Les joueurs ont l'obligation de la traverser.

**Zone officielle de supporters ► Fan Zone (NE PAS CONFONDRE avec Aire de projection publique)**